

EMMANUEL CRETIN-MAITENAZ
SYLVAIN MOREAU

HECTARE
Service Comptabilité

75 ZI Les Portes Domitiennes
CS 30020
34741 VENDARGUES

Facture

N° Dossier	18010 /
Facture N°F24120666	

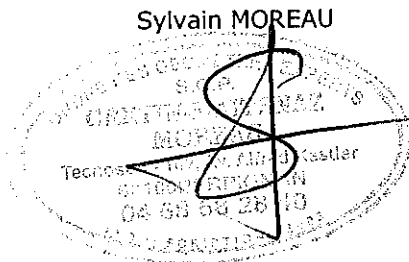
Perpignan, le 12/12/2024

Lieu des travaux : Commune de BANYULS DELS ASPRES Lieu-dit : Les Caudalies Section : AB N° de parcelle(s) : 77 87 94 216

Objet : Mission Géomètre

Lotissement 'LES CAUDALIES' 41 lots

Référence	Désignation	Prix Unit.	Qté	Coeff	Montant HT
MIS-GEO	MISSION GEOMETRE				
SIT	SITUATION N° 5				
Pla-top	1) Plan topographique déjà facturé				
Pla-acq	2) Bornage périmétrique	2 700,00		1.00	2 700,00
Eta-Plap	3) Etablissement du plan parcellaire	5 500,00		1.00	5 500,00
Imp-tra	4) Implantation pour travaux des façades des lots (2 interventions)	3 300,00		1.00	3 300,00
Bor-lot	4) Bornage des lots après travaux	9 000,00		0.95	8 550,00
Pub-fon2	6) Publicité foncière	1 500,00		1.00	1 500,00
Pla-ven	Plans de vente individuels et Descriptifs de bornage SRU , à la charge des acquéreurs : 660 € TTC par/ lot				
Geo-res	"Le géomètre-expert assume sa responsabilité professionnelle, telle qu'elle est définie notamment par les articles 1217, 1231-1 et suivants, 1792, 1792-2, 1792-3 et 1792-4-1 et suivants du code civil, dans les limites de la mission qui lui est confiée et ses propres fautes. Il ne peut être tenu responsable, de quelque manière que ce soit, ni solidairement, ni in solidum, à raison des dommages imputables aux autres intervenants participant à l'opération."				
Fact P	Facture partielle N°F22010013 du 11/01/2022 d'un montant de 3240€ TTC (2700€ HT)	- 2 700,00			-2 700,00
Fact P	Facture partielle N°F22110665 du 29/11/2022 d'un montant de 5100€ TTC (4250€ HT)	- 4 250,00			-4 250,00
Fact P	Facture partielle N°F24010063 du 30/01/2024 d'un montant de 5280 € TTC (4400 € HT)	- 4 400,00			-4 400,00
Fact P	Facture partielle N°F24030167 du 26/03/2024 d'un montant de 1980,00€ TTC (1650,00€ HT)	- 1 650,00			-1 650,00

Référence	Désignation	Prix Unit.	Qté	Coeff	Montant HT	
Règlement par chèque ou virement					Total HT €	8 550,00
					TVA 20%	1 710,00
					Total TTC €	10 260,00
IBAN N° FR76 1287 9000 0111 1963 3500 191 / BIC : DELUFR22XXX						
Facture payable au plus tard le 22/12/2024						
Sylvain MOREAU 						

Les Honoraires sont exigibles à la remise des documents, sauf accord dûment spécifié. Paiement par chèque ou virement bancaire. En cas de retard de paiement, le client se verra appliquer une pénalité de retard d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal, calculée sur le montant de la somme due, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros



BANQUE
DELUBAC & CIE
DEPUIS 1924 EXPERTS ET INDÉPENDANTS

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du compte :

E. CRETIN-MAITENAZ - S.MOREAU
GEOMETRES EXPERTS ASSOCIES
102 AVENUE ALFRED KASTLER
TECHNOSUD
66100 PERPIGNAN

BANQUE DELUBAC & CIE
16 PLACE SALÉON-TERRAS
07160 LE CHEYLARD

RIB	Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
	12879	00001	11196335001	91

IBAN FR76 1287 9000 0111 1963 3500 191

BIC DELUFR22XXX

Domiciliation DELUBAC

